

# **Les Etats-Unis accordent 2,5 millions de dollars pour les agences onusiennes au Maroc**

## **12.05.2024 Les Etats-Unis accordent 2,5 millions de dollars pour les agences onusiennes au Maroc**

L'ambassadeur des Etats-Unis au Maroc, Puneet Talwar a annoncé, vendredi à Rabat, une subvention de 2,5 millions de dollars au profit des agences des Nations Unies au Maroc en vue de contribuer aux efforts de lutte contre la traite des êtres humains.

Cette subvention est accordée à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et à l'Organisation internationale du travail (OIT).

Financée en plusieurs étapes par le Bureau de surveillance et de lutte contre la traite des êtres humains du Département d'Etat, elle vise notamment à renforcer la détection, l'identification, la protection, le retour et la réintégration des victimes de la traite des personnes.

Grâce à cette subvention, les agences onusiennes apportent leur soutien au gouvernement marocain dans l'ouverture des premiers centres d'accueil pour les victimes de la traite des êtres humains, garantissant ainsi l'accès de ces personnes à

des services complets et spécialisés. Il s'agit d'une étape importante dans la mise en œuvre du Plan national de lutte et de prévention contre la traite des êtres humains 2023-2030 et du Mécanisme national de renvoi pour les victimes de la traite des êtres humains.

S'exprimant lors d'une cérémonie organisée à cette occasion, l'ambassadeur américain a salué les efforts déployés par le Maroc en vue d'identifier de manière proactive les victimes et prévenir ce type de crime et de tenir pour pénalement responsables les trafiquants d'êtres humains.

Il a exprimé son appréciation quant à « l'approbation par le gouvernement marocain et la diffusion à grande échelle d'un guide pratique sur l'identification des victimes », notant qu'il s'agit d' »une avancée majeure » dans la lutte contre la traite des personnes.

Talwar a également salué l'adoption par le Maroc du Plan national de lutte et de prévention contre la traite des êtres humains et du Mécanisme national de renvoi pour les victimes de la traite des êtres humains, soulignant que « la mise en place d'un numéro vert pour les victimes représente également un pas important vers la sensibilisation » à ce sujet.

Le Maroc et les Etats-Unis ont adhéré au protocole des Nations unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, a-t-il rappelé.

Pour sa part, la coordinatrice résidente de l'ONU à Rabat, Nathalie Fustier, s'est félicitée de la détermination du Royaume à intensifier le combat contre la traite des êtres humains, réaffirmant l'engagement des Nations Unies à soutenir davantage le Maroc dans ce sens.

Le Maroc a mis en place, l'année dernière, un plan septennal ainsi qu'un mécanisme national de référence, a-t-elle rappelé, mettant en évidence les « progrès » réalisés par le Royaume en la matière.

De son côté, le président de la Commission nationale de coordination des mesures de lutte et de prévention contre la traite des êtres humains (CNCLT), Hicham El Mellati, a fait part de la ferme volonté du Royaume de renforcer, en collaboration avec d'autres partenaires, la lutte contre ce fléau.

M. El Mellati a également souligné la nécessité de promouvoir davantage la coordination avec les départements gouvernementaux concernés et la société civile, rappelant les initiatives lancées par les différentes parties prenantes en vue de « donner une voix aux victimes » à travers le renforcement des procédures judiciaires à même de leur apporter le soutien nécessaire.

#### **Source**

: [https://www.libe.ma/Les-Etats-Unis-accordent-25-millions-de-dollars-pour-les-agences-onusiennes-au-Maroc\\_a144462.html](https://www.libe.ma/Les-Etats-Unis-accordent-25-millions-de-dollars-pour-les-agences-onusiennes-au-Maroc_a144462.html)